

ÉQUIPE ESG



Alex KESSELER

Performance
Improvement
Principal.



Felix HEON
ESG Associate.

ACTIFS SOUS GESTION

7,4 Md€

En 2018, Antin a amélioré son classement et obtenu la note A dans l'ensemble des catégories évaluées au sein du rapport d'évaluation annuel des PRI.

EXPERTISES

- Infrastructure

Contact : alex.kessler@antin-ip.com

Tél. : +33 (0)1 70 08 13 47

Contact : felix.heon@antin-ip.com

Tél. : +33 (0)1 70 08 13 05

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Antin effectue des due diligences ESG sur l'ensemble des cibles d'investissement en phase d'étude avancée. Ces analyses sont conduites par l'équipe ESG de la société. Dans certains cas, l'analyse d'enjeux spécifiques est confiée à des prestataires externes spécialisés.
- Les résultats des due diligences ESG sont systématiquement présentés en comité d'investissement.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- En début de période de détention, Antin réalise une revue ESG détaillée de l'ensemble de ses participations afin d'évaluer leur performance ESG et identifier des axes de création de valeur et de gestion des risques.
- Sur la base de cette revue, un plan d'action ESG est établi en étroite collaboration avec le Management des participations. L'état d'avancement de ce plan d'action est suivi de manière régulière par les équipes d'investissement et fréquemment abordé en conseil d'administration.
- Par ailleurs, Antin a défini des indicateurs de performance ESG pour chacune de ses participations qui sont suivis de manière trimestrielle par les équipes d'investissement et en Portfolio Review Committee.

VENDOR DUE DILIGENCES ESG

- Lors de la cession, Antin communique aux investisseurs potentiels les progrès ESG réalisés par ses participations durant la période de détention.

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- La stratégie ESG d'Antin s'articule autour de cinq piliers :
 - Gérer les risques ESG et saisir les opportunités de création de valeur tout au long du processus d'investissement ;
 - Accompagner ses participations dans l'amélioration de leur performance ESG ;
 - Suivre et mesurer la performance ESG de ses participations ;
 - Rendre compte à ses investisseurs de ses activités ESG et des progrès accomplis par ses participations de manière régulière ;
 - Promouvoir l'ESG et faciliter le partage de bonnes pratiques dans le secteur du capital-investissement.

CLIMAT

- En mai 2018, Antin a rejoint l'Initiative Climat 2020 (IC20), la première initiative du capital-investissement en faveur de la gestion et réduction des émissions de gaz à effet de serre des sociétés de leur portefeuille.

